

[Accueil](#)

[Services](#)

[Petite enfance](#)

Accueil des tout-petits

Accueil des tout-petits



**ACCUEIL INDIVIDUEL :
RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**



**ACCUEIL
COLLECTIF** Accueil régulier
en crèche ou accueil occasionnel



**ACCUEIL
EXCEPTIONNEL** Horaires
décalés - Défaillance de votre
mode de garde habituel -
Hospitalisation

Les inscriptions en crèche se font sur rendez-vous et sont enregistrées par ordre chronologique. Il est conseillé aux futurs parents de s'inscrire dès le début de la grossesse.

- Accueil individuel : Relais assistantes maternelles (RAM) au 02 97 84 33 59 ou par messagerie à ram@mairie-lorient.fr

- Accueil collectif et exceptionnel : du lundi au jeudi au 02 97 02 22 67 ou par messagerie à servicenfance@mairie-orient.fr

La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. Celles-ci sont réservées en priorité aux familles lorientaises dont les parents exercent une activité professionnelle. L'accueil et la qualité de l'encadrement sont soignés pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.

En dehors de ces structures, il existe une crèche associative et des crèches d'entreprises.

Des spécialistes de l'enfance

Parce que le bien-être des enfants nécessite un accompagnement total et adapté, les établissements municipaux bénéficient de l'intervention régulière de plusieurs professionnels : un médecin pédiatre affecté à chaque crèche, une psychomotricienne qui organise des activités spécifiques, adaptées à chaque âge, un agent d'intégration de l'enfant handicapé.

[Notez les dates de fermetures des établissements municipaux pour l'année 2021](#)

